**Animateur(trice) en site de divertissement**

Date de publication :13/09/2024

**Familles de métiers**

Animation et relation visiteurs

**Lieux et segments d’activités**

* Parcs d'attractions et parcs aquatiques
* Parcs à thème et parcs ludo-pédagogiques
* Activités intérieures
* Musées et sites culturels
* Patrimoine et sites naturels
* Spectacles et activités artistiques

**Autres intitulés**

* Animateur(trice) d'attraction
* Animateur(trice) d'accueil de loisirs
* Game Master
* Animateur(trice)

**Définition du métier**

Métier emblématique des espaces de loisirs, l'animateur(trice) intervient sur des prestations d'animation et d'accompagnement ludiques ou/et pédagogiques des visiteurs.

Créatif(ve) et à l'aise avec tout type de public, il/elle peut tenir un stand de jeux, animer la file d'attente d'une attraction, voire de petits événements, comme l'anniversaire d'un enfant. Ses interventions sont souvent préparées, scénarisées, voire costumées, pour maintenir le public dans l'ambiance et dans la thématisation du site tout au long du parcours de visite.

Ce métier s'adresse aux personnes qui aiment le contact avec le public, qui font preuve de créativité et sont capables d'improviser.

**Particularités**

* Métier en contact avec le public
* Pic saisonnier

**Code ROME**

Animation d'activités culturelles ou ludiques

**Principales compétences métiers**

**Savoir-être professionnels**

* Faire preuve de créativité, d'inventivité
* Prendre des initiatives et être force de proposition
* Travailler en équipe
* Gérer une situation conflictuelle
* Etre à l'écoute des visiteurs et se rendre disponible
* Faire preuve de flexibilité et d'adaptabilité

**Compétences techniques**

* Concevoir le programme des activités selon les spécificités du public
* Concevoir une animation événementielle
* Animer des activités culturelles et artistiques
* Accompagner des groupes lors de visites guidées ou sorties ludiques
* Faire preuve de pédagogie pour faciliter la compréhension
* Réaliser le bilan de l'animation et proposer des évolutions
* Identifier les attentes du public et l'informer sur la ou les activités d'animation et les modalités d'organisation
* Organiser et planifier une activité
* Prévenir et résoudre les conflits en appliquant les consignes de l'entreprise
* Maîtriser les informations du site utiles aux visiteurs (orientation, horaires…)

**Accès à l’emploi**

**Niveau d’expérience requis**

Une expérience préalable dans les métiers de l'animation est un plus mais pas indispensable

**Formation appréciée**

* Brevet d'Aptitude à la fonction d'animateur (BAFA)
* Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du sport (BPJEPS) spécialité animateur
* Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques Animation et gestion des activités physiques, sportives et culturelles (DEUST AGAPSC)
* Diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (DEJEPS) spécialité Animation socio-éducative ou culturelle

**Mooc disponibles et ressources utiles**

MOOC "Assurez l'accueil des publics", disponible sur OpenClassrooms